

QUE CONTIENT RÉELLEMENT NOTRE POUBELLE D'ORDURES MENAGERES ?

Moins de déchets, plus de tri : un bilan positif !

En 2025, la production globale de déchets dans le Pays de Gex a atteint environ 600 kg par habitant, **soit une baisse de 11 % par rapport à 2014**. La plus belle réussite concerne nos poubelles d'ordures ménagères, **dont le volume a chuté de 214 à 164 kg par habitant**. Ce recul encourageant est le résultat direct de votre mobilisation et de la mise en place de la Redevance Incitative.

En 10 ans, la production globale de déchets par habitant a diminué



Geste de tri des emballages et papiers
+ 3% de tonnages



Diminution des ordures ménagères résiduelles
- 23% de tonnages

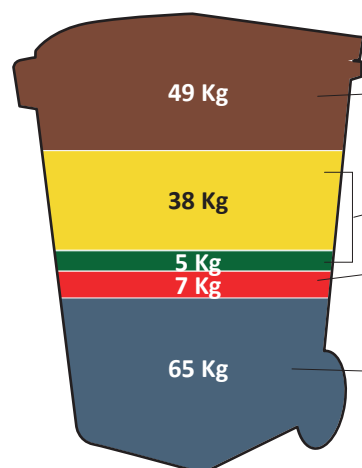
Le saviez-vous ?

La redevance incitative finance l'intégralité des services de collecte et de traitement des déchets : ordures ménagères mais aussi collectes sélectives ainsi que la gestion des déchèteries.

Ensemble, nous pouvons aller encore plus loin !

Malgré ces excellents résultats, la marge de progression reste importante : **60 % du contenu de notre poubelle actuelle n'est pas à sa place et pourrait être recyclé, composté ou valorisé**. Voici ce que l'on trouve encore aujourd'hui dans la poubelle d'un Gessien :

164 kg / habitant / an



Biodéchets : Épluchures, restes de repas et déchets de jardin qui, triés à part, peuvent devenir une ressource organique

Papiers, emballages et verre : Triés dans les points de collecte dédiés, ils pourraient être recyclés

Déchets de déchèterie & filières spécifiques : Textiles, petits appareils électroménagers ou médicaments qui auraient dû être apportés dans des points de collecte dédiés.

Déchets résiduels : La part incompressible de vrais déchets non recyclables, qui est envoyée à l'incinération.

Pour mieux mesurer l'enjeu au quotidien, ces kilos superflus représentent chaque année et par habitant :

23

Repas complets jetés à la poubelle, soit 15 kg de gaspillage alimentaire.

85

Canettes en métal ou **31 bocaux en verre** qui auraient dû intégrer le circuit du recyclage.



Retrouvez tous les conseils pratiques et les astuces pour réduire vos déchets au quotidien sur notre site: www.mesdechets.paysdegex.fr

Mémo tri

À TRIER DANS LE CONTENEUR JAUNE

EMBALLAGES ET PAPIERS UNIQUEMENT



Pour un tri efficace

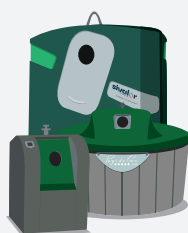
- ✓ Vidés
- ✓ Séparés
- ✓ En vrac (pas dans un sac)

Pour un tri efficace



À TRIER DANS LE CONTENEUR VERT

LE VERRE



À DÉPOSER DANS LE CONTENEUR CARTON

GRANDS CARTONS UNIQUEMENT

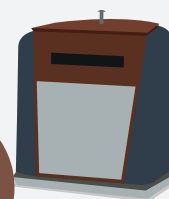
En grande quantité, à déposer en déchèterie



Pour un tri efficace

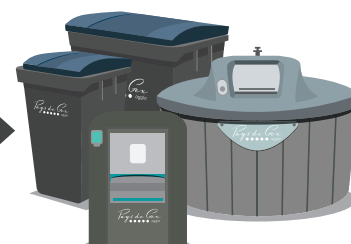
Vidés, pliés ou découpés

Pour un tri efficace



À JETER AUX ORDURES MÉNAGÈRES

CE QUI RESTE APRÈS LE TRI OU LES AUTRES DÉCHETS



À COMPOSTER

LES DÉCHETS ORGANIQUES



Déchets alimentaires



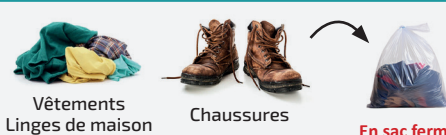
À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



Les objets en bon état peuvent être déposés à la Ressourcerie

Allô Encombrants
04 50 20 65 86

À DÉPOSER DANS LA BORNE TEXTILE



Le badge déchet est obligatoire pour accéder en déchèterie ainsi qu'aux bornes biodéchets et aux conteneurs pour ordures ménagères.

Toutes les infos sur : www.mesdechets.paysdegex.fr

Pays de Gex
agglo

sivalor
AIN HAUTE-SAVOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION

CITEO

